

PV de l'Assemblée
générale du 29 juin
2018

1. LISTE DES PRESENCES

Présents : 8 personnes

Marc Van Buggenhaut, Eric Virgo, Georges Smets, Emmanuel Servais, Frédéric Dumonceau, Marie-Claude Nyssen, Christian Haeseleer, Marie-Claire Arnould.

Excusés : 4 personnes

Cécile Dremier

Pierre Marchandisse

Anne Baudhuin

Monique Wantier

Clubs absents: 5

Courcelles, Peruwelz, Rixensart, les oursons et Bassilly

Clubs représentés : Bruxelles, Montegnée, Chimay, Dour, et Vedrin

Procuration : 1 : Monique Wantier pour Emmanuel Servais.

2. APPROBATION DU PV DE L'AG 2017

Le PV est approuvé à l'unanimité et aucune remarque n'est formulée.

L'approbation concerne également le règlement des tournois, le règlement des interclubs et le ROI.

3. BILAN FINANCIER

Pour la 1^{ère} fois, le bilan est en déficit de 64 euros (détails fournis par le trésorier de la fédération). Il y a deux raisons :

- Locations de salles onéreuses 200 + 250 soit 450 euros.

- Diminution des cotisations.

Tous les clubs sont en règle de cotisation et 107 membres sont enregistrés à la fédération.

Au niveau trésorerie : les avoirs sont de :

2491.88 euros sur le livret

1581.42 euros sur le compte à vue

Total : 4076.21.21 euros

APPROBATION DES COMPTES

Les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

4. BILAN SPORTIF

Le titre de **champion belge** individuel est Eric Virgo

Le club **vainqueur des interclubs** est le club de Montegnée A

Le vainqueur **de la coupe de Belgique** est Philippe Olivier

Le vainqueur du **championnat de Belgique** est Philippe Olivier.

Nombre de tournois joués : 7

Participation aux tournois :

A l'analyse des résultats ci-dessous, il s'avère que la participation aux tournois diminue d'année en année.

480 joueurs en 2014-2015

461 joueurs en 2015-2016

416 joueurs en 2016-2017

416 joueurs en 2017-2018

5. DISSOLUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

Comme prévu lors de chaque AG, tous les membres du CA sont démissionnaires et rééligibles s'ils posent leur candidature.

6. APPEL AUX CANDIDATURES

Après la dissolution du précédent CA, les 7 personnes suivantes ont posé leur candidature de membre du CA pour l'année 2017/2018 : Marc Van Buggenhaut, Eric Virgo, Georges Smets, Monique Wantiez, Christian Haeseleer (*), Pierre Marchandise et Marie-Claire Arnould.

(*) Christian a profité de l'AG pour nous décrire son implication personnelle et les buts de sa nouvelle association « Arc En Ciel ».

L'association vise à encadrer/soutenir des personnes âgées/isolées, des personnes à haut potentiels. Des activités parascolaires figurent également dans les projets de statut. Le jeu "Des Chiffres et des Lettres" est présenté par l'association comme un moyen de développement personnel.

Cette association est reconnue par la fédération qui apportera son soutien à L'AEC avec comme porte parole Marie-Claude Nyssen.

Elle aura sa propre structure et participera éventuellement à certains événements organisés par la fédération.

Nous souhaitons pleine réussite à Christian.

7. REELECTION ET ATTRIBUTION DES POSTES

Le poste de président reste attribué à Eric Virgo

Le poste de vice-président reste attribué à Marc Van Buggenhaut.

Le poste de trésorier reste également attribué à Georges Smet.

Le poste de secrétaire est attribué à Pierre Marchandisse secondé par Marie-Claire Arnould

Autres membres du conseil d'administration : Monique Wantiez et Christian Haeseleer

Le poste de régulateur créé l'an dernier et assuré par Christian Haeseleer et Frédéric Dumonceau sera assoupli suite aux résultats positifs d'une année de coaching.

Le sentiment par rapport à cette fonction ayant été accueilli favorablement, elle deviendra plutôt un accompagnement / encadrement.

Avant le tournoi, ils enverront une liste de recommandations aux organisateurs et ils resteront disponibles à la demande de ceux-ci.

Il est toutefois recommandé aux organisateurs d'envoyer à l'avance un plan de table du tournoi afin de s'assurer du bon déroulement de celui-ci.

Ce poste pourrait également permettre de trouver des solutions pour les clubs qui souhaitent organiser un tournoi sans avoir les ressources de personnel ou autres ou d'effectuer une propagande afin de faire connaître notre jeu.

Gestionnaire du site informatique : Michel Chesneau qui sera assisté par Frédéric Dumonceau
PS : Eric s'assurera si des indemnités de raccordements de logiciels sont à payer.

Modératrice et public relations : Marie-Claude Nyssen

Approbaton des candidatures.

Le CA a avalisé toutes les candidatures à l'unanimité.

8. PROPOSITIONS DES CLUBS ET MODIFICATIONS A APPORTER AU REGLEMENT DES TOURNOIS

Proposition du club de Montegnée concernant :

- le transfert des joueurs en cours d'année : celui-ci doit se faire avec l'accord des 2 clubs et ne sont autorisés qu'entre le 1/07 et le 30/08.
- les inscriptions de nouveaux joueurs autorisées toute l'année, leur participation aux compétitions fédérales (interclubs, championnat individuel) sera conditionnée par leur inscription avant le 01/01/19.
A noter que l'année commence le 1^{er} septembre et que les clubs ne peuvent organiser qu'un seul tournoi officiel mais autant de tournois amicaux qu'ils le souhaitent.
Ces points seront introduits dans le ROI par Eric Virgo.
Ces points ont été avalisés par les membres du CA.
- l'alternance d'un coup de chiffres et d'un coup de lettres sous le prétexte que les amateurs de chiffres sont défavorisés.
Cette proposition ne sera pas retenue par contre des modifications ont été apportées quant à l'attribution des points pour un compte bon.

Pour le duplicate :

CB	10 pts	A 5-6	6 pts	A 16-17-18-19	2 pts
À 1	9 pts	A 7-8-9	5 pts	A +20	1 pt
A 2	8pts	A 10-11-12	4pts	Erreur ou illisible	0
A 3-4	7 pts	A 13-14-15	3 pts	-	

Pour les comptes infaisables à 1 ou 2 du compte à trouver:

1^{ère} approche 10 points ensuite on applique le barème

Pour les comptes infaisables à 3 ou plus du compte à trouver :

1^{ère} approche : 10 points

2^{ème} approche : 8 points

3^{ème} approche : 6 points

4^{ème} approche : 4 points

Autres : 1 point

Pour les matches

CB ou infaisable : 10 pts – Approche 8 pts

Cette proposition de calcul de points pour les chiffres a été soumise au vote et à été acceptée à la majorité de 6 voix contre 7.

Les feuilles de match ont déjà été modifiées, elles seront disponibles pour les tournois sur le site de la fédération.

Pour les lettres, le tarif est de 1 point par lettre.

Propositions du club de Vedrin :

- que faire en cas de nombres impairs lors d'un tournoi : ce problème sera réglé au cas par cas suivant les possibilités par les régulateurs.
- Lorsqu'il ne reste plus que 2 personnes dans la dernière poule, il sera possible de faire un groupe de 10 de façon à avoir 6 joueurs par groupe
- Proposition de mort subite pour éviter les prolongations : cette proposition n'a pas été retenue. La mort subite interviendra après le tirage des 3 coups.

Proposition du club ds Oursons :

Par manque de ressources, le club propose de faire de faire des tournois d'une ½ journée.

Le CA n'est pas contre le principe, 4 personnes ont voté pour.

D'autres membres ont plutôt suggéré d'apporter une aide au club afin qu'il puisse organiser un tournoi « traditionnel ».

Une solution de repas sandwiches et une aide en personnel pourrait éventuellement résoudre ce problème.

Les régulateurs de tournoi proposeront cette solution à Pierre Marchandise.

Propositions de CH Haeseleer :

- Achat de matériel commun : cette solution est toujours en SQ par manque de consensus (qui sera responsable du matériel ?..)
Il est recommandé aux organisateurs de prévoir un rétroprojecteur et un PC de remplacement au cas où.
- Proposition d'une banque de données commune.
Eric propose d'envoyer sa liste d'affiliés à chaque club, à chacun de vérifier si cette liste est complète pour eux.

Les points suivants ont également été abordés à savoir :

- La problématique des accents : la proposition de 2013 est définitivement prolongée : les accents ne sont pas obligatoires et s'ils sont notés ils doivent être corrects.
- La formule 1/0 n'est pas retenue.
- Pour les inscriptions aux tournois, il est demandé d'avoir 2 personnes de contact.

Tous ces points ont été approuvés par les membres du CA

9. INTERCLUBS ET TOURNOIS

Interclubs

Les clubs de Dour, Bassilly, Rixensart, Peruwelz, les Oursons, Courcelles et Vedrin n'aligneront pas d'équipe.

Le club de Bruxelles alignera une équipe

Le club de Chimay alignera une équipe

Le club de Montegnée alignera 2 équipes

Le calendrier des interclubs sera diffusé en septembre 2018

Les dates des tournois sont reprises dans le site de la fédération.

Montegnée et Chimay sont d'accord de prendre en charge une organisation fédérale (coupe, interclubs ou journée finale individuelle)

Dour propose d'organiser le tournoi fédéral

10. CONCLUSIONS

Merci à tous pour l'ambiance conviviale tout au long de cette assemblée et un merci à Marie-Claude qui a mené cette réunion avec beaucoup de professionnalisme ce qui a contribué à la réussite de cette assemblée générale.

Le prochain CA aura lieu à Vedrin le 28 juin 2019 à Vedrin.

Nous souhaitons à tous les clubs et adhérents une excellente saison 2018/2019 dans un bon esprit de compétition

Arnould Marie-Claire
Rue de la Pyrite, 9
5020 Vedrin
Tél : 0496 371897
mcarnould48@hotmail.fr